



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 270

Texte de la question

FORMATION DES MAÎTRES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Bechtel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen. Mme Marie-Françoise Bechtel. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, la formation des maîtres est au coeur de la refondation de l'école qui est votre chantier prioritaire. Vous venez d'ailleurs de le rappeler à l'instant.

La création d'emplois, engagement fort du Président de la République, est, quant à elle, en bonne voie. Le discours que vous tenez sur les valeurs de l'école de la République est également à saluer. Il tient compte de la position singulière du service public de l'éducation, qui est l'unique lieu de formation des futurs citoyens.

Or, la formation des maîtres est un élément central de ce service public rénové. D'elle, en effet, dépendent la qualité de notre système éducatif mais aussi la motivation et, si je puis ainsi m'exprimer, le moral des enseignants.

Nous sommes ici un peu à la croisée des chemins. La loi Fillon de 2005 a, à juste titre, mis fin au dispositif des IUFM dont le bilan, vous l'aviez dit, monsieur le ministre, était pour le moins contrasté. Il reste cependant incompréhensible que la majorité qui nous a précédés n'ait rien prévu pour le remplacer.

Je vous demande donc, premièrement, monsieur le ministre, si, dans les orientations qui seront fixées à la suite de la concertation sur la refondation de l'école, vous entendez faire place au tutorat systématique des jeunes enseignants. Le cas échéant, quelle forme prendra-t-il ? Ensuite, quelle place entendez-vous faire aux savoirs disciplinaires, notamment pour les professeurs des écoles qui enseigneront des disciplines absentes des masters dont ils seront titulaires ? Enfin, estimez-vous utile de rénover les sciences de l'éducation ? Elles reposent aujourd'hui, en France, sur des dogmes pédagogistes qui ont démontré leur inefficacité.

M. Julien Aubert. Très bien !

Mme Marie-Françoise Bechtel. L'élève au centre de l'apprentissage des savoirs est un modèle désastreux pour les milieux défavorisés. Je le dis avec d'autant plus de conviction que je suis l'élue d'un département, l'Aisne, dans lequel le taux de réussite éducative est anormalement bas.

Monsieur le ministre, il faudra du courage pour engager une réforme qualitative de la formation des maîtres. Il faudra peut-être aussi du temps, car partir sur de nouvelles bases sera difficile, mais le sujet est trop grave pour ne pas trouver sa place dans votre refondation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, pour faire une grande réforme de l'éducation - ce qui n'a pas été fait depuis longtemps, comme chacun le déplore -, il faut d'abord essayer de se rassembler. Si nous alimentons encore des polémiques, soit d'un point de vue politique, soit à l'intérieur même du monde de l'éducation, entre des " pédagogistes " - je ne les connais pas - et des républicains autoproclamés, nous n'y arriverons pas. C'est ce qui fait que, depuis vingt ans, les enfants sont pris en otages par toutes ces divisions. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Je crois qu'autour de l'école nous pouvons, nous devons nous rassembler.

Pour répondre aux questions que vous avez posées, oui, c'est une des grandes ambitions de ce gouvernement que de remettre en place une formation des maîtres. Non, nous ne referons ni les écoles normales ni les IUFM. Nous veillerons à remettre en place l'année de stage et, sans doute, ce que vous appelez le tutorat. Dès le

budget que nous discuterons ici demain, vous le savez, la majorité, presque la totalité, des moyens supplémentaires consentis par le Président de la République et le Premier ministre iront précisément à la remise en place d'une formation des maîtres. Cela suppose 8 000 postes pour cette année, 8 000 encore pour l'année prochaine.

C'est ce qui justifie aussi 43 000 recrutements, puisque nous recruterons au mois de juin de jeunes enseignants qui ne seront pas mis directement sur le terrain au mois de septembre, mais qui le seront en 2014, en ayant bénéficié, ce sera une première, des écoles supérieures du professorat et de l'éducation pendant un an. Ces jeunes enseignants auront, bien entendu, une décharge de service de neuf heures et pourront se former à la fois à leur discipline, à la didactique de leur discipline et à la pédagogie, qui n'est pas un gros mot. Dans ces écoles aussi, nous réunirons tous les professeurs, ceux qui doivent enseigner en maternelle, ceux qui doivent enseigner à l'université, les professeurs et les éducateurs, parce que nous voulons rassembler dans l'intérêt des élèves. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, RRDP et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Bechtel](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 270

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 novembre 2012](#)